

DESTINATAIRES : Les médias

EXPÉDITEUR : Amélie Germain-Bergeron, directrice adjointe aux communications

DATE : Le 18 juin 2024

La nouvelle cour de l'école Saint-Jacques répondra aux besoins de tous les élèves, incluant les élèves handicapés !

Shawinigan, le 18 juin 2024 – L'ambiance était à la fête aujourd'hui à l'école Saint-Jacques de Shawinigan alors qu'on inaugurerait la nouvelle cour en présence de nombreux dignitaires et partenaires dont la députée de Lavolette-Saint-Maurice, Mme Marie-Louise Tardif, et le maire de Shawinigan, M. Michel Angers. Les travaux d'amélioration de la cour, échelonnés sur quelques années, ont donné lieu à un environnement agréable, sécuritaire, polyvalent et, surtout, inclusif pour tous les élèves ! En effet, les élèves des classes spécialisées représentant 25 % de la clientèle de l'école, y trouveront également leur compte !

Ce projet de 700 000 \$ a été réalisé principalement à partir des budgets de maintien des bâtiments consentis au CSS de l'Énergie, mais également avec un investissement de 50 000 \$ provenant de la mesure d'embellissement des cours d'écoles. Des partenaires de la communauté tels que la Caisse du Centre-de-la-Mauricie et la fondation de la famille Thomas Gauthier (un élève de l'école), se sont aussi impliqués financièrement.

La totalité de ces investissements a permis de revoir complètement l'environnement extérieur de l'école et d'en faire un lieu agréable et inclusif pour tous les élèves. Puisque l'école accueille une quantité importante d'élèves nécessitant des services spécialisés, tout a été pensé afin de répondre à leurs besoins en plus d'offrir des nouveautés aux élèves des classes régulières.

Les principaux travaux ont porté sur des corrections dans la cour visant une meilleure accessibilité et l'aménagement de modules de jeux, dont certains répondants aux besoins des élèves handicapés, dont une balançoire adaptée. À cela s'ajoutent des réparations aux perrons et escaliers, une correction aux puisards, une nouvelle cour asphaltée avec marquage au sol permettant d'égayer l'environnement et d'y faire une multitude d'activités, l'ajout d'une classe extérieure et d'un préau muni d'un espace de rangement pour le matériel de la cour.

La cour de l'école Saint-Jacques avec son espace gazonné est donc maintenant complètement revampée pour le plus grand bonheur des élèves et de la communauté !

« Nous nous réjouissons que nos élèves actuels et futurs puissent profiter de cet environnement extérieur remarquable ! Ici, tout a été pensé afin que la cour devienne un prolongement de l'école en favorisant de nombreux apprentissages dans un cadre stimulant ! » indique Mme Doriane Demers-Toutant, directrice de l'école Saint-Jacques.

« L'éducation est une priorité. Pour bien apprendre et demeurer attentif, il est obligatoire que des plages de récréations à l'extérieur soient offertes aux élèves du primaire. Ainsi, votre gouvernement investit davantage dans les infrastructures scolaires et les cours d'écoles afin de créer des milieux de vie agréable où tous les élèves, peu importe leurs conditions physiques, peuvent s'amuser en toute sécurité. Bien heureuse que, pour ces nouvelles structures, le gouvernement investisse plus de 650 000 \$ aujourd'hui. », mentionne Mme Marie-Louise Tardif, députée de Lavolette-Saint-Maurice.

Les communiqués sont disponibles sur notre site Web : www.cssenergie.gouv.qc.ca

Source : Amélie Germain-Bergeron

Titre : Directrice adjointe aux communications

Centre de services scolaire de l'Énergie Téléphone :

819 539-6971 poste 2340